

Herstal va pouvoir filmer toutes les incivilités

Herstal va prochainement s'équiper de caméras de surveillance, un peu comme le font déjà Liège ou Ans. Les premiers lieux équipés, dès 2013, seront la place Jean Jaurès et les sites de bulles à verre. D'autres endroits suivront.

Répondant à une question de Jennifer Maus, chef de groupe MR, Frédéric Daerden a annoncé son intention de mettre des caméras de surveillance sur la place Jean Jaurès. "Touta été prévu pour les accueillir", affirme le député-bourgmestre. "Les gaines techniques ont été installées. On devrait installer les caméras dans le courant 2013. Celles-ci ne balayeront pas le site mais permettront d'avoir une grande vue d'ensemble".

Si l'installation de caméras à cet endroit semble acquise, il reste



La place Jean Jaurès sera le premier endroit à en être équipé. ■ T.V.A.

un choix à faire. "Certains préconisent des caméras avec visionnage en direct. Je n'y adhère pas. Si nous choisissons cela, il faudra des personnes qui regardent les écrans 24h/24. Il faudrait au moins prévoir cinq équivalents

"ON POURRAIT AUSSI EN PLACER DANS LE PÔLE MAREXHE OU EN HAYENEUX"

temps-plein. Cela pourrait être gérable si nous faisons un pôle Basse-Meuse où les caméras de surveillance des deux zones de police seraient visionnées à un seul endroit. Ce qui n'est pas le

cas. Moi, je pense que la meilleure solution serait de placer des caméras dissuasives, avec une capacité d'enregistrement de plusieurs jours. On visionnerait les images uniquement quand un fait se serait produit. Seul le policier qui est affecté à cette enquête aurait le droit de les regarder".

Ces caméras, placées sur la place Jean Jaurès, auraient pour but de contrôler le trafic et les comportements inciviques ou délinquants. Et s'il semble certain que la place soit le premier lieu public herstalien qui accueillera un tel dispositif, il ne sera pas le seul. "Il ne faut pas en faire une obsession et en mettre partout. Je pense qu'une dizaine de

caméras, ça serait bien. Et je pense qu'on pourrait aussi en placer sur les Pôles Marexhe ou Hayeneux, à La Préalles ou sur la place Gilles Gérard... Bref à des endroits sources de problèmes où ces caméras auraient une logique dissuasive".

En plus de ces lieux forts fréquentés, les sites des bulles à verre vont également en être équipés. "Ici, elles auront une vocation environnementale, ces sites étant souvent des lieux sensibles en matière de dépôts clandestins".

Ces dernières caméras pourraient elles aussi être placées très rapidement. La procédure technique étant lancée. «

AURÉLIE DRION

Il y a déjà des caméras mobiles

■ Si la place Jean Jaurès sera le premier espace public à être équipé de caméras de surveillance, Herstal en dispose déjà, utilisées pour deux usages: traquer les infractions environnementales et surveiller certains bâtiments communaux. "Nous avons des caméras fixes-mobiles que nous plaçons dans des endroits où il y a régulièrement des dépôts clandestins. Elles sont fixes car elles ne savent pas balayer les lieux et mobiles car nous les changeons souvent d'endroits". Enfin, il y en a également qui sont installées près du bâtiment du service exécution des travaux et près du hall omnisports de La Préalles. ■ A.D.R.